DEPARTEMENT DE L'AIN ARRONDISSEMENT DE NANTUA CANTON DE PONT D'AIN

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
19	12	3	15

Date de la convocation : 25 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUVILLE SUR AIN

Séance du 30 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le trente du mois de juin, à 19h45,

le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence d'Alain SICARD, Adjoint au Maire.

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBBIO, Sylvain ORENGA, Pascale LARRAN, Emmanuel BRION, Aurélien SICARD, Jérémie RYNOIS, Maxime SABRAN.

Membres absents ou excusés: Thierry DUPUIS, Patrick GEOFFRAY, Myriam CROUZIER (pouvoir à Sylvain ORENGA), Jocelyne JANOVICZ (pouvoir à Pascale LARRAN), Christophe MEURENAND, Sandrine BALLANDRIN (pouvoir à Catherine THOINON), Agathe DORMANT.

Secrétaire de séance : Myriam FANGET

N° de l'acte : DEL.2022.06.30.15

OBJET: Ouverture d'une ligne de trésorerie.

Le 1^{er} adjoint informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'ouvrir un crédit de trésorerie pour palier au règlement des dépenses de la collectivité et présente les offres de divers organismes de crédit.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de contacter un emprunt de 300 000 € pour une durée de 12 mois auprès du Crédit Agricole Centre Est pour le financement des besoins de trésorerie
- . taux d'intérêt : 0,50 % . frais de dossier : 380 €
- . amortissement : capital in fine
- . périodicité des intérêts : intérêts payables à terme échu chaque trimestre civil.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le 1^{er} adjoint, Alain SICARD

Identifiant unique de l'acte : 001-210102737-20220630-2022063015D0073-DE

Transmission n°ASCL_2_2022-07-18T11-11-19.00 (MI238814296)

Date de télétransmission : 18 juillet 2022 Date de réception préfecture : 18 juillet 2022